

LE MAG + QUIMPER

MAGAZINE
D'INFORMATION
DE LA VILLE
DE QUIMPER
SUPPLÉMENT
DU MAG + AGGLO

N°88

SEPT./OCT.2020

www.quimper.bzh

SPÉCIAL ÉLECTIONS p VII

UNE MAIRE POUR QUIMPER

■ PORTRAIT/p.II
Une ville capitale

■ COMPÉTENCES/p.IV
Au service
du quotidien

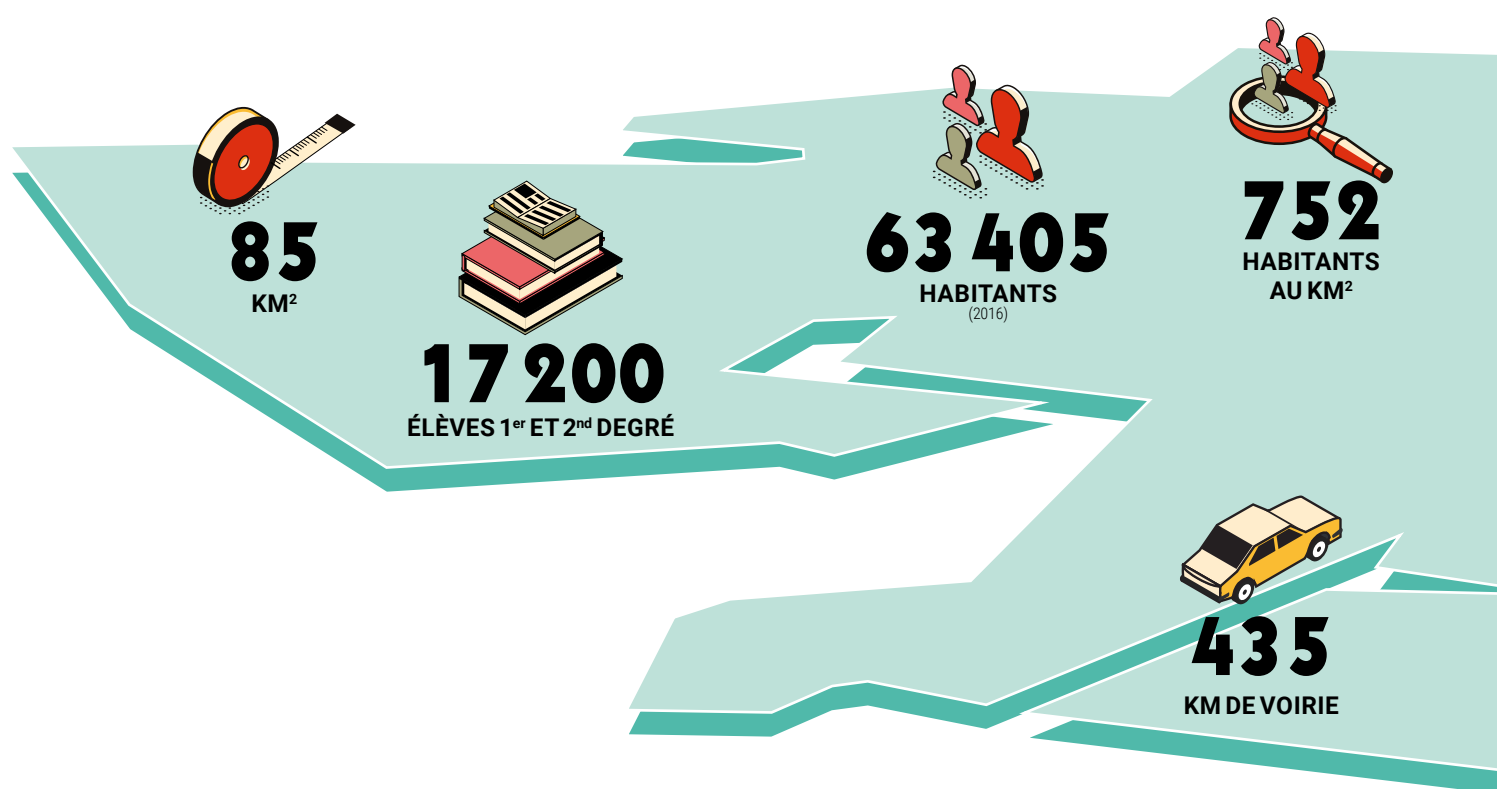
■ LES ÉLU.E.S/p.VII
Vos 49 élu.e.s

UNE VILLE CAPITALE

Préfecture du Finistère et capitale de la Cornouaille, Quimper/Kemper est la troisième ville de Bretagne en nombre d'habitants (63 405). Peuplée très tôt dans l'histoire, elle marie aujourd'hui harmonieusement tradition et modernité. Elle est dotée d'un patrimoine architectural exceptionnel (cathédrale, remparts, maisons à pans de bois...). Ville maritime grâce à l'Odet, au cœur d'une nature dotée d'une remarquable biodiversité, ville parsemée de nombreux jardins originaux, elle rayonne sur le plan culturel et artistique.

Résolument ouverte sur le monde et l'Europe, Quimper se distingue par son dynamisme et son esprit d'initiative. Elle constitue un pôle d'activités attractif tout particulièrement dans les domaines de l'économie, la vie associative, des loisirs, de l'environnement...

Depuis la fusion, il y a soixante ans, avec Kerfeunteun, Ergué-Armel et Penhars, Quimper s'étend sur 85 hectares. Elle joue un rôle central au sein de l'agglomération Quimper Bretagne Occidentale (14 communes, 100 000 habitants).





L'Office de tourisme de Quimper Cornouaille est le 2^e de Bretagne en fréquentation (345 000 visiteurs en 2018, le 1^{er} étant Saint-Malo).



Le label « Ville d'art et d'histoire » a été décerné à Quimper, territoire engagé dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation et de soutien à la qualité architecturale et du cadre de vie.



Label « 4 fleurs »

Le label national « Villes et Villages Fleuris » récompense Quimper au plus haut niveau, en tant que commune œuvrant en faveur de l'amélioration de la qualité de vie et du bien-être de ses habitants, la préservation de son identité tout en développant son attractivité.



Label « Espace végétal écologique »

Le label Eve (Espace végétal écologique) porté par Ecocert a été obtenu par le vallon Saint-Laurent, les rives du Steir au Moulin-Vert et le jardin du Prieuré, pour la mise en œuvre de pratiques durables et écologiques intégrant les principes de la gestion différenciée.



Label « jardin remarquable »

Le jardin médiéval du prieuré de Locmaria bénéficie de ce label d'État, attribué pour l'intérêt culturel, esthétique, historique ou botanique, en tant que site ouvert au public et particulièrement bien entretenu.



Le Théâtre de Cornouaille est labellisé Scène nationale par le ministère de la Culture : programmation pluridisciplinaire reflétant les courants de la production actuelle, référence pour la création et la diffusion artistiques, considération portée au territoire et à sa population.



Territoire French Tech

L'agglomération de Quimper s'inscrit dans la French Tech de l'Ouest breton et s'appuie sur un écosystème riche pour encourager l'éclosion et le développement de startups dans le territoire.



Plan national « Action cœur de ville »

Quimper fait partie des 222 villes retenues par le ministère de la Cohésion des territoires pour ce programme. Il renforce l'intervention publique d'un projet de territoire dans les domaines urbain, économique et social, pour contribuer à la revitalisation des centres-villes.

Ville jumelée

Quimper est jumelée avec les villes de Foggia (Italie), Lavrio (Grèce), Limerick (Irlande), Ourense (Espagne), Remscheid (Allemagne) et Yantai (Chine).

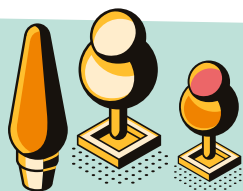
Ville amie des aînés

Quimper fait partie du réseau mondial des villes et communautés amies des aînés créé par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) afin d'inciter les territoires à mieux s'adapter aux besoins des aînés.



20

ÉCOLES PUBLIQUES



231

HECTARES
D'ESPACES VERTS



5 000

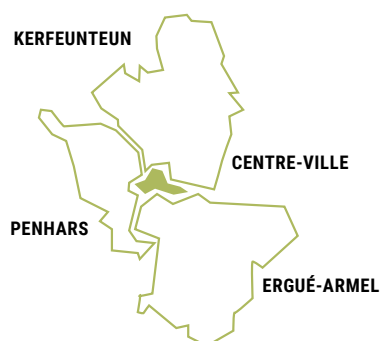
ÉTUDIANTS



UNE VILLE

AU SERVICE DU QUOTIDIEN

Créée en 1789, la commune est l'échelon de base de notre organisation territoriale. Très présente dans notre vie quotidienne, elle dispose de compétences lui permettant de structurer un grand nombre de services publics locaux et d'améliorer notre cadre de vie.



DIX FOIS PAR AN

Quimper, comme les 34 969 autres communes françaises, est administrée par un conseil municipal qui représente les habitants. Celui-ci se réunit en moyenne dix fois par an (au minimum une fois par trimestre), lors de séances ouvertes au public. Durant ces séances, les conseillers débattent des questions qui ont été préparées en commissions municipales et inscrites à l'ordre du jour par la maire, puis ils prennent des décisions à la majorité absolue (les délibérations).

GESTION DE LA COMMUNE ET DE SES BIENS

Ils délibèrent sur des dossiers d'intérêt local concernant la gestion communale et les biens de la commune, notamment dans les domaines de l'urbanisme, la voirie, la salubrité et propreté urbaines, l'enseignement et la jeunesse, l'enfance, la culture, du sport, des espaces verts, du social, la prévention de la délinquance... Voici un tour d'horizon des compétences assurées par Quimper.

L'ENFANCE ET L'ÉDUCATION

La Ville mène une politique de l'enfance et de l'éducation par des actions en direction des enfants de 2 à 12 ans, la petite enfance relevant de l'Agglomération depuis le 1^{er} janvier 2019.

Cela concerne particulièrement les écoles publiques (22 groupes scolaires).

Elle assure la gestion des effectifs scolaires (inscriptions, sectorisation...).

Elle apporte son soutien à l'enseignement par la mise à disposition des moyens nécessaires au fonctionnement des classes (dont les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles). Elle favorise la prise en charge des enfants les plus en difficulté. Elle aide financièrement les écoles privées sous contrat d'association (écoles catholiques et Diwan).

La Ville intervient également en matière d'accueil pendant les temps périscolaires (matin, midi et soir). Elle propose des activités le mercredi et pendant les vacances au sein de ses Accueils de loisirs sans hébergement (ALSH).

La Ville gère la production et la livraison des repas destinés aux écoles.

Par ailleurs, elle coordonne l'action des cinq structures socio-culturelles que sont les MPT (Maisons Pour Tous) de Penhars et d'Ergué-Armel, la MPT/Maison des jeunes et de la culture de Kerfeunteun, la Maison de quartier du Moulin-Vert et le centre social des Abeilles.

Elle veille à la préservation des liens sociaux, à l'accessibilité financière de l'offre de loisirs, à la réalisation d'un travail éducatif avec la jeunesse.



À Quimper, tout est mis en œuvre pour accompagner l'enfant dans son développement. Le potager de l'école Pauline-Kergomard.

LE SPORT

La politique sportive municipale permet au plus grand nombre de s'engager dans une pratique sportive, par un accès aux équipements et espaces dédiés.

La Ville soutient le mouvement sportif (subventions, mobiliers, etc.). Elle met en place des animations, notamment en direction des jeunes (Sport dans les quartiers, Sport à l'école), etc.

Elle accompagne les clubs dans leur développement, y compris au plus haut niveau.

Elle conforte l'identité de Quimper à travers l'organisation d'événements sportifs.



La Ville agit pour permettre à tous d'accéder facilement aux pratiques sportives de leur choix.

L'ACTION CULTURELLE ET SOCIOCULTURELLE

L'offre culturelle proposée par la ville de Quimper est riche, de qualité, accessible à tous, et ce dans des domaines très divers.

La Ville sensibilise aux différentes pratiques artistiques, valorise le patrimoine, encourage la création contemporaine, coordonne des projets associatifs, organise des événements et suit plus de cent manifestations chaque année.

Elle soutient de nombreux équipements tels la Maison du patrimoine, le Musée des beaux-arts, le Conservatoire de musiques et d'art dramatique, le Théâtre de Cornouaille/Scène nationale, et une soixantaine d'associations culturelles comme Les Polarités, Très Tôt Théâtre, Gros Plan, le Festival de Cornouaille, Ti Ar Vro, la Hip-Hop New School, le Local Musik, Balles à Fond, des cercles et des bagadoù...

LA SOLIDARITÉ

La Ville met en œuvre des politiques sociales, de santé publique et d'insertion.

Elle anime un plan local de santé publique.

Elle coordonne les actions du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pour venir en aide aux plus fragiles, afin de pallier les décrochements, d'être au côté des ménages et des personnes en grande difficulté. Ainsi la Ville veille à assurer leurs besoins essentiels, à travers particulièrement l'hébergement d'urgence, le restaurant social et l'épicerie sociale,

le point santé/hygiène, l'accompagnement à l'insertion par l'accès au logement.

La Ville participe au soutien des associations du secteur social et des solidarités internationales.

Elle est présente dans le quartier de Kermoisan à travers la gestion d'un centre social.

La prise en charge des personnes âgées relève depuis le 1^{er} janvier 2019 des compétences de l'Agglomération.

Les services municipaux s'adaptent pour accueillir les Quimpéroises et les Quimpérois dans les meilleures conditions.



LES SERVICES À LA POPULATION

Les services à la population de la Ville assurent l'accueil et l'information des Quimpéroises et des Quimpérois et les accompagnent dans l'accomplissement des démarches indispensables à la vie citoyenne et civile.

Il s'agit notamment de l'accueil de l'hôtel de Ville, de l'état civil, du service des élections, des mairies annexes et de la démocratie de proximité, du service funéraire et des cimetières, des relations publiques, du secrétariat des élus et du service communication.

L'ESPACE PUBLIC

La Ville détermine les orientations d'aménagement qui permettent de garantir son attractivité, sa fonctionnalité et son agrément pour tous.

Elle intervient en matière d'urbanisme réglementaire, de pilotage d'aménagements urbains, de zones d'habitat et d'action foncière : permis de construire, commercialisation

L'attractivité du centre-ville. Un enjeu important pour Quimper.

UNE AGGLOMÉRATION FORTE ET PROCHE

Quatorze communes, dont Quimper, font partie de la communauté d'agglomération Quimper Bretagne Occidentale/Kemper Breizh Izel depuis le 1^{er} janvier 2017. Cela leur permet de mutualiser les moyens financiers et humains, d'élargir l'accès des 100 000 habitants à des équipements structurants et de gagner en efficacité sans perdre en proximité. L'Agglomération dispose d'un budget et de compétences propres, notamment en ce qui concerne la mobilité, l'habitat, le développement économique, la protection contre les inondations, l'eau et l'assainissement, les déchets, l'enseignement supérieur, la petite enfance, les Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

de lotissements destinés à l'habitat, mise à jour du Plan Local d'Urbanisme (PLU), etc.

Elle gère les paysages, aménage et entretient les parcs et jardins municipaux, aires de jeux, espaces naturels, zones boisées, cimetières, terrains de sport, etc.

Elle a en charge le fleurissement communal.

La Ville assure l'entretien et le développement du domaine public routier et de ses équipements (voirie, éclairage, ouvrages d'art, carrefours à feux, horodateurs, parkings...).

Elle organise le partage de l'espace par la mise en œuvre des pouvoirs de police du maire : zones 30, stationnement...

Elle veille à la sécurité des usagers et à l'amélioration des déplacements.

Elle coordonne les travaux engagés par les différents intervenants sur le domaine public routier, etc.

La Ville œuvre également pour garantir la sécurité de tous.

Elle assure une mission de tranquillité publique en relation avec l'État.

Elle agit quotidiennement pour nettoyer les espaces publics et dispose d'un bureau d'hygiène.

Elle lutte contre le risque d'inondation (prévention et réaction).

LE COMMERCE

La Ville anime l'espace public. Elle appuie ainsi la dynamique commerciale grâce à l'action du manager de commerce et participe à l'attractivité et au rayonnement du territoire. La Ville se charge de la gestion des halles, des marchés et terrasses.



LES DÉLIBÉRATIONS EN LIBRE ACCÈS

Près de 8 000 délibérations du conseil municipal de Quimper (depuis 1996) sont accessibles en ligne sur www.quimper.bzh



LES 49 ÉLU.E.S DU CONSEIL MUNICIPAL

Isabelle Assih,
élue maire
de Quimper
le 5 juillet 2020.

Le premier tour des élections municipales 2020 s'est tenu le dimanche 15 mars. En raison du contexte sanitaire, le second tour s'est déroulé plus tard que le prévoyait le calendrier initial, c'est-à-dire le dimanche 28 juin.

43 005 Quimpérois étaient inscrits sur les listes électorales. Le taux de participation s'est élevé à 44,19 % pour le second tour. Le nouveau conseil municipal, élu pour six ans, est composé de 49 membres, 25 femmes et 24 hommes. On compte 37 conseillers de la majorité et 12 de la minorité.

Il s'est réuni pour la première fois le 5 juillet, dans un lieu inédit afin de satisfaire aux recommandations sanitaires et de permettre au public d'y assister : la halle des sports de Penhars. Il a donné lieu à l'élection, au scrutin secret, d'Isabelle Assih, maire, de ses adjoints et des conseillers délégués. On compte 17 adjoints, ils ont des pouvoirs correspondant à des fonctions précises et suppléent le maire en cas d'empêchement. On compte 11 conseillers municipaux délégués, ils exercent leurs responsabilités dans un domaine spécifique.

**ASSIH
ISABELLE**

50 ANS

Maire de Quimper,
présidente de Quimper
Bretagne Occidentale



**GRAMOULLE
GILBERT**

63 ANS

1^{er} adjoint
chargé de la coordination
du projet municipal
et de l'administration
générale



**DORVAL
FRANÇOISE**

61 ANS

2^e adjointe
chargée de la transition
écologique,
de la biodiversité
et de l'alimentation
durable



**LESVENAN
DAVID**

46 ANS

3^e adjoint
chargé de l'urbanisme
et de la voirie



**VIGNON
LAURENCE**

49 ANS

4^e adjointe
chargée de l'éducation



**LE ROUX
JACQUES**

57 ANS

5^e adjoint
chargé des finances,
de la commande publique
durable et des systèmes
informatiques



**DURRWELL
VALÉRIE**

44 ANS

12^e adjointe
chargée de l'attractivité,
du commerce
et des métiers d'art



**BROUDEUR
PHILIPPE**

50 ANS

13^e adjoint
chargé de la tranquillité
publique, des anciens
combattants
et des politiques
mémorielles



**LE TREUST
DORIANE**

53 ANS

14^e adjointe
chargée de l'égalité
Femmes Hommes, de la
lutte contre les discrimi-
nations, de la solidarité
internationale et de
l'animation des jumelages



**LE BRUN
CLAUDE**

62 ANS

15^e adjoint
chargé du quartier
de Penhars



**PHILIPPE
MARGAUX**

32 ANS

16^e adjointe
chargée du quartier
d'Ergué Armel



**JASSERAND
BERNARD**

67 ANS

17^e adjoint
chargé du quartier
de Kerfeunteun



**QUERE
CHRISTELLE**

54 ANS
6^e adjointe
chargée des pratiques
sportives



**STERVINO
MATTHIEU**

42 ANS
7^e adjoint
chargé des solidarités
et des handicaps



**HUET MORINIÈRE
VALÉRIE**

51 ANS
8^e adjointe
chargée du centre-ville,
du patrimoine
et de la végétalisation



**KALONN
BERNARD**

59 ANS
9^e adjoint
chargé de la culture



**BAROUNI-PRIGENT
NABILA**

43 ANS
10^e adjointe
chargée du socio-culturel,
de la vie associative,
de la langue bretonne
et de l'usage du numérique



**CREQUER
UISANT**

30 ANS
11^e adjoint
chargé du renouvellement
démocratique,
des ressources humaines
et du dialogue social



**ANDRO
MARC**

66 ANS
Conseiller municipal
délégué
chargé du pilotage
des politiques publiques



**LE GOFF
JEAN-CLAUDE**

52 ANS
Conseiller municipal
délégué
chargé de l'agriculture
et de la ceinture
maraîchère



**BILIEN
RENÉ**

63 ANS
Conseiller municipal
délégué
chargé du logement



**TROGLIA
PATRICK**

45 ANS
Conseiller municipal
délégué
chargé des mobilités
actives et de la voirie



**PULLANDRE-COLLARD
NOÉMIE**

35 ANS
Conseillère municipale
déléguée
chargée de l'enfance,
de la jeunesse,
de la parentalité
et de la réussite éducative



**MUSHINGANTAHE
JEAN-CLAUDE**

37 ANS
Conseiller municipal
délégué
chargé du développement
du sport dans les quartiers
et du projet de cité sportive
de Penpillers





**RAINERO
YVONNE**
74 ANS
Conseillère municipale
déléguée
chargée de la santé,
de la prévention
et de la nutrition



**RICHARD
FRANÇOISE**
62 ANS
Conseillère municipale
déléguée
chargée de l'inclusion
des personnes en situation
de handicap



**URVOIS
NADINE**
60 ANS
Conseillère municipale
déléguée
chargée de la culture
bretonne



**CHAPLAIN
ANNA VARI**
65 ANS
Conseillère municipale
déléguée
chargée de la langue
bretonne et des diversités



**FORMENTIN-MORY
YVES**
38 ANS
Conseiller municipal
délégué
chargé de la démocratie
participative
et la structuration
des quartiers



**LE BIGOT
DANIEL**
66 ANS
Conseiller municipal



**HENRY
NOLWENN**
22 ANS
Conseillère municipale



**JOLIVET
LUDOVIC**
55 ANS
Conseiller municipal



**LEVRY-GERARD
CLAIRE**
53 ANS
Conseillère municipale



**MENGUY
GUILLAUME**
39 ANS
Conseiller municipal



**POSTIC
VALÉRIE**
47 ANS
Conseillère municipale



**FONTAINE
GEORGES-PHILIPPE**
49 ANS
Conseiller municipal

AN DILENNIDI/LES ÉLU.E.S



**DADKHAH
FOROUGH-LÉA**

54 ANS

Conseillère municipale



**CHANTRELLE
VÉRONIQUE**

42 ANS

Conseillère municipale



**JEAN-JACQUES
MARIE-PIERRE**

55 ANS

Conseillère municipale



**DERE
ALI**

43 ANS

Conseiller municipal



**MOSTAJO
MEDORA**

48 ANS

Conseillère municipale



**SINQUIN
RONAN**

63 ANS

Conseiller municipal



**LECERF-LIVET
VALÉRIE**

50 ANS

Conseillère municipale



**HASCOET
GILBERT**

69 ANS

Conseiller municipal



**LE CAM
ANNIE**

65 ANS

Conseillère municipale



**CALVEZ
PHILIPPE**

64 ANS

Conseiller municipal



**DAVID
PRISCILLIA**

39 ANS

Conseillère municipale



**LE MEUR
ANNAÏG**

47 ANS

Conseillère municipale



**GHACHEM
KARIM**

43 ANS

Conseiller municipal



Groupe de la majorité municipale « Quimper ensemble »

UNE ÉQUIPE RENOUELÉE POUR PORTER UN NOUVEAU SOUFFLE À QUIMPER

Le 28 juin dernier les Quimpéroises et les Quimpérois ont exprimé clairement leur envie de changement. Ce mandat s'ouvre dans un contexte de crise sanitaire inédit avec son lot d'incertitudes. Face aux difficultés qui s'annoncent, notre équipe s'inscrit résolument dans l'action pour relever les défis de la transition écologique, sociale et démocratique.

Faire de la politique autrement

Grâce à votre confiance, c'est une équipe renouvelée issue du monde associatif et politique qui s'engage à faire de la politique autrement. Nous travaillerons en réelle concertation avec les Quimpéroises et les Quimpérois, les associations, l'ensemble de nos partenaires institutionnels, afin de mettre en œuvre le programme pour lequel vous nous avez élu.e.s. Ce groupe majoritaire soudé aura à cœur, tout au long du mandat, de développer le mieux vivre ensemble au quotidien, pour permettre à toutes et à tous de vivre dans une ville plus durable, plus attractive et plus accueillante.

Nous retrouvons les agents d'un service public prêt à

travailler pour relancer l'action de la Ville, prêt à imaginer à nos côtés les politiques locales qui répondront aux besoins des Quimpéroises et des Quimpérois.

Nos premières mesures tournées vers les enfants et les adolescents

Nous savons que la crise a empêché des familles de partir en vacances cet été. Ainsi, nous avons décidé de travailler avec nos partenaires sur un programme d'activités sportives et culturelles en faveur, notamment, des adolescents.

Nous avons souhaité, dès la rentrée de septembre, améliorer la qualité de l'accueil de nos jeunes enfants dans les écoles maternelles. En effet, tous les agents techniques spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) seront présents dès 8h30 dans toutes les classes. Cette mesure permet d'accompagner et de soutenir les enfants et les enseignants. Nous voulons dans ce domaine la mise en place d'une politique résolument volontariste afin de limiter les effets d'une fin d'année scolaire impactée par le confinement et, au-delà, de porter une action

résolue en faveur de l'égalité des chances, dès le plus jeune âge.

Agir en faveur de l'emploi

Nous n'oublions pas que la crise sanitaire a touché notre économie locale, fragilisé nos entreprises et nos emplois. Ce contexte nous incite à la mise en place de mesures d'urgence pour accompagner le tissu économique local face aux impacts de la crise de la COVID. Nous y travaillons avec nos partenaires de Quimper Bretagne Occidentale pour une relance coordonnée et efficace à l'échelle de notre territoire, à travers notamment la création du Comité Impulsion Cornouaille. Nous ferons de la transition écologique un facteur de développement économique. En parallèle, nous accordons une attention particulière aux publics les plus fragilisés afin que les solidarités nées durant la crise puissent perdurer.

C'est une nouvelle page de l'histoire de Quimper que nous allons écrire, ensemble.

Les 37 élu.e.s de la Majorité « Quimper Ensemble »

Les élus de l'opposition « Mon parti c'est Quimper »

VOUS SERVIR AUTREMENT

Les dernières élections municipales et communautaires ont provoqué l'alternance à la mairie de Quimper et à Quimper Bretagne Occidentale. Nous félicitons les nouveaux élus quimpérois et ceux des communes de l'agglomération.

Nous tenons aussi à remercier chaleureusement les Quimpérois qui ont soutenu notre projet lors du dernier scrutin.

Pendant six années, entre 2014 et 2020, nous avons servi Quimper et tous les Quimpérois avec détermination et passion.

Ce mandat difficile compte tenu des contraintes budgétaires s'est terminé avec une crise sanitaire et économique sans précédent. Malgré toutes ces difficultés, et grâce à la mobilisation constante des agents et des élus, les services municipaux et com-

munaux ont toujours tenu bon. De nombreux projets ont vu le jour sans augmentation d'impôts sur la ville et la situation financière des deux collectivités est saine. Elles sont donc solides pour affronter les défis des prochaines années.

Dans ce contexte nous continuerons de défendre le dynamisme économique de notre agglomération; notre cadre de vie exceptionnel; la production de logements; le monde associatif, sportif et culturel source de cohésion sociale; le monde agricole et rural dont le rôle est stratégique pour notre alimentation; et l'impérieuse maîtrise de la pression fiscale. Nous continuerons de défendre des projets publics et privés qui doivent positionner notre territoire vis-à-vis des Métropoles de l'Ouest: comme le Pôle Métropolitain.

Nous serons également vigilants à ce que vos préoccupations du quotidien soient écoutées et nous nous ferons vos porte-voix à chaque fois que cela sera nécessaire.

Pendant les six prochaines années, nous vous servirons donc autrement mais avec autant de passion pour notre ville et le territoire de Quimper Bretagne Occidentale.

Vous pouvez compter sur nous.

Les dix Conseillers municipaux de la liste « Mon parti c'est Quimper »

Ludovic JOLIVET; Claire LEVRY-GERARD; Guillaume MENGUY; Valérie POSTIC; Georges-Philippe FONTAINE; Valérie LECERF-LIVET; Gilbert HASCOET; Annie LE CAM; Philippe CALVEZ; Priscilla DAVID

Les élus de l'opposition « Quimper en marche »

UNE MINORITÉ PROGRESSISTE ET PRAGMATIQUE

La crise sanitaire, économique et sociale se déploiera sans doute pour plusieurs années. Nous nous devons d'anticiper et d'être responsables. En tant qu'élus de la minorité, nous représentons les personnes qui nous ont fait confiance et les autres, nous serons les garants des valeurs qui nous ont menés en politique: progressisme et pragmatisme. Le progressisme: cette envie, cette nécessité de réformer, de rendre cohérent nos politiques avec la

société. C'est dépasser les dogmes et idéologies pour être en accompagnement avec les demandes citoyennes.

Le pragmatisme: être agile, réactif, dans l'action, dans le concret.

Nous débattons pour tous les Quimpérois, nous voulons une ville pouvant faire face aux enjeux de demain. Nous nous exprimerons en leur nom pour leur garantir une ville plus sûre, plus soucieuse de l'environnement,

plus connectée, plus attractive avec des emplois, des logements et un niveau de soins suffisant.

Enfin, à l'aune de la crise, nous devons, plus que jamais, être attentifs aux dépenses publiques et brider parfois les passions de la majorité en place au profit de la raison.

Groupe « Quimper En Marche » Annaïg Le Meur - Karim Ghachem